

ARNAQUE AU FAUX RACHAT DE CRÉDIT - CARREFOUR BANQUE DÉBOUTÉ !!!

Categories: [Actualités ADC FRANCE](#), [Banques & organismes de crédit](#), [Crédit, Leasing](#), [Exécution contrat](#)

Tags: [Actualités](#), [Conseils](#), [Scandale](#)



La société de crédit carrefour banque a été déboutée de sa demande de remboursement d'un crédit né d'un faux contrat !

Nous gérons un nombre très important de dossiers nés d'une arnaque étonnante. Les escrocs contactent des consommateurs ayant investi dans des produits tels que des pompes à chaleur ou des panneaux photovoltaïques. Ils ont toutes LES INFORMATIONS !

Il est proposé d'intervenir au nom du consommateur auprès d'organismes de crédit pour racheter avec un prêt à taux zéro le crédit en cours.

Vous trouverez à titre d'exemple des enquêtes mises en ligne :

<https://adcfrance.fr/credit-leasing/lutilisation-des-noms-meilleurtaux-younited-credit-pour-des-arnaques-au-faux-rachat-de-credit/>

Les organismes de crédit ont parfaitement compris la fraude et après avoir reçu les preuves de l'arnaque arrêtent ou suspendent les poursuites SAUF UNE qui se distingue !

Nous avons nommé CARREFOUR BANQUE

Cette société, filiale de la BNP assigne devant les tribunaux alors qu'elle sait que les crédits sont frauduleux et sont contestés !!!!

Nous avons écrit au PDG deux lettres. La première a reçu une réponse avec une langue de bois remarquable ! La deuxième est sans réponse. Sans doute cette personne est-elle trop occupée

Si besoin était, nous publierons ces correspondances...

Le meilleur est à venir

Par décision du 18 avril 2025, CARREFOUR BANQUE est déboutée !!! Nous publions cette décision publique. Tout y est et le jugement montre la mauvaise foi de la banque qui savait les faits !!!

[Le-jugement-du-Tribunal-Judiciaire-de-St-Quentin-18.04.2025-24-00074.pdf](#)

Ce n'est pas la première fois ! La société CONSUMER FRANCE a aussi été déboutée à deux reprises par le Tribunal Judiciaire d'Evreux et par le Tribunal Judiciaire de Thonon les Bains. Nous les publions ci-dessous :

[jugement-21.102.21-TJ-thonon-les-bains-rachat-de-credit-Consumer-France.pdf](#)

[Jugement-17.01.2023-TJ-Evreux-rachat-de-credit.pdf](#)

Ne payez pas si vous êtes concernés par cette arnaque !

Contactez nous par mail à l'adresse placement@adcfrance.fr

